

# SNIPAT

Fédération des Syndicats Généraux  
de la Police - FO

**Syndicat  
National  
Indépendant des  
Personnels  
Administratifs  
Techniques et Scientifiques de la Police Nationale**

39 Boulevard de Magenta – 75010 PARIS

☎ : 01 44 52 56 30 – 📠 : 01 44 52 56 33

@ : [snipat@wanadoo.fr](mailto:snipat@wanadoo.fr)

🌐 : [www.snipat.com](http://www.snipat.com)

## **LE SUMMUM DU MÉPRIS**

**CTP ministériel du 06 juillet 2010**

**Sommes-nous les pestiférés de  
l'Intérieur ???**

*Lors du CTP Ministériel du 06 juillet 2010, les personnels administratifs ont eu droit à un « traitement de faveur » de la part d'une administration qui compte bien sur nous pour travailler toujours plus en se serrant la ceinture mais qui nous oublie pour la considération.*

*Alors, quand le ras le bol des collègues veut s'exprimer par la voix de leurs représentants, forcément cela gêne.*

**Le fait qu'asséner des vérités gêne nos autorités, nous pouvons le concevoir.**

***En revanche, que cela appelle un mépris de leur part,  
c'est inadmissible !!!***

*Ainsi, tour à tour les représentants de l'administration se sont passés le relais de l'ironie sur les dossiers.*

***Tantôt pour expliquer que l'annonce de la disparition d'un service de l'importance de l'INFPATS par hasard, lors des débats du CTP Central, TIENT LIEU DE DIALOGUE SOCIAL ET DE CONCERTATION !!!***

***Tantôt pour nous dire que les personnels administratifs ne sont pas suffisamment nombreux pour justifier le même degré de concertation que d'autres corporations !!!***

*Tantôt pour balayer d'un revers de main les problèmes de traitement différent des mêmes personnels d'un périmètre à l'autre (notamment dans le cadre des primes de restructurations de certains services).*

**Et comble du mépris, après nous avoir expliqué que le protocole d'accord que nous avons signé le 17 juin 2004 avec le Ministre de l'Intérieur n'était plus une référence dans la mesure où nous avons été fusionnés avec les préfectures le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Administration s'est pourtant retranchée derrière des morceaux de ce protocole, sortis de leur contexte, pour élaborer une nouvelle doctrine « à sa sauce », et s'asseoir purement et simplement sur les engagements d'un Ministre ainsi que sur le principe de continuité de l'Etat !!!**

***COMMENT DES GENS QUI N'ETAIENT PAS EN POLICE EN 2004 PEUVENT-ILS ESSAYER DE NOUS LEURRER SUR LA TENEUR D'UN PROTOCOLE QUE NOUS AVONS-NOUS MEME ELABORE AVEC LES AUTORITES DE L'EPOQUE ? »***

*C'est vrai qu'à cette époque, la notion de dialogue social ne s'apparentait pas encore à une relique de musée, dont les plus anciens ont encore des souvenirs mais qui relève de l'utopie pour celles et ceux qui découvrent notre institution !*

**FACE A CE MEPRIS PROFOND,  
le SNIPAT-FO a décidé de quitter le CTP  
Ministériel afin de ne plus prêter le flanc aux  
coups de bâton de **l'irrespect !!!****

LE **SNIPAT-FO** continuera à se battre, et à vous tenir informé(e)s.